

Bulletin municipal



Janvier 2024

Numéro - 10

Commune de **COMPREGNAC**



Le mot du Maire

Chères Comprégnacoises,
chers Comprégnacois,



En cette nouvelle année qui s'ouvre devant nous, je tiens tout d'abord à vous présenter mes vœux les plus chaleureux de santé, bonheur et prospérité pour vous et vos familles. Que 2024 soit une année riche en succès, en rencontres enrichissantes et en moments de partage au sein de notre belle communauté.

Nous sommes privilégiés de vivre dans une commune rurale où l'entraide et la solidarité sont des valeurs ancrées dans notre quotidien. En 2024, continuons à cultiver cette force collective qui nous unit, à nous soutenir les uns les autres dans nos projets et à œuvrer ensemble pour le bien-être de chacun.

La protection de nos ressources naturelles demeure une priorité essentielle. En particulier, la préservation de nos sources d'eau est un enjeu crucial. Elles sont le cœur de notre environnement, la vie de nos terres et

de nos foyers. Engageons-nous à redoubler d'efforts pour préserver ces joyaux naturels, à adopter des pratiques responsables et à sensibiliser notre communauté à l'importance vitale de ces ressources.

Ensemble, nous avons la capacité de façonner un avenir durable pour notre commune, où chaque action, aussi petite soit-elle, contribue à la préservation de notre environnement et à la qualité de vie de chacun.

Que cette nouvelle année soit remplie de projets porteurs, d'initiatives solidaires et de moments de convivialité partagée. Je suis convaincu que, main dans la main, nous bâtirons un avenir prometteur pour notre merveilleuse commune.

Meilleurs vœux à tous, et que cette année soit source de réussite et d'accomplissements pour notre commune.

Bien à vous,

Olivier JULIEN
Maire de Comprégnac

MOT DU MAIRE	2	OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT / GESTION DES DECHETS	19
RETROSPECTIVE 2023	3-10	BUDGET PRINCIPAL - EAU -ASSAINISSEMENT	20-21
L'AVENTURE EPI-C	11-12	ADMR	22
EAU et ASSAINISSEMENT	13-15	BUDGET JEUNES, VIE ASSOCIATIVE	23
TRAVAUX REALISES - ENTRETIEN	16-17	VIE ASSOCIATIVE	23-25
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE	18	MOMENT D'HISTOIRE / ON EN PARLE... VIE LOCALE - ETAT CIVIL INFOS PRATIQUES	26-27

FETE DE LA SAINT COCHON 28 Janvier



Après 2 années consécutives d'interruption, c'était le retour de la fête de la St Cochon, célébrée le Samedi 28 Janvier. C'est L'Echo des Avens qui était à pied d'œuvre pour organiser la renaissance de cet événement à la salle des fêtes de Comprégnac. Au programme, dès le matin les enfants du village ont préparé les galettes du dessert avant l'arrivée dans l'après-midi de Maître Christophe. Cet éleveur et charcutier à Saint-Sever du Moustier, nous a ramené la carcasse du porc fraîchement abattu, prête à être découpée et transformée. Au menu à partir de 19h30, était proposé : fricandeaux sur un lit de verdure, carbonade de porc, galettes, sans oublier le Roquefort. A noter qu'un repas végétarien sans porc était prévu. La soirée s'est clôturée par un bal animé par

le trio de cuivres survitaminé « Sur la Bouche ».

AIRE DE JEUX COMPREGNAC

Le 11 Mars, le tourniquet a été installé avec l'aide des habitants pour le plus grand plaisir des enfants. Cette aire de jeux a d'ailleurs été inaugurée le 8 Mai, le jour de la fête des associations. La nouvelle aire de jeux de Comprégnac est constituée d'un tourniquet, d'un jeu multi usage avec mur d'escalade, échelle et d'une barre de pompier. La balançoire a aussi été réparée avec deux sièges opérationnels. Le toboggan quant à lui est toujours présent. Espérons que cette aire de jeux reste en bon état pour de nombreuses années et fera le bonheur des enfants.



BANDAS invités par l' ECHO DES AVENS

A l'occasion du carnaval de Millau qui a eu lieu le 25 Mars. L'Echo des Avens a invité à déjeuner le lendemain à la salle des fêtes de Comprégnac deux fanfares : les 'Bandas de Bordeaux' et de Perpignan.



autour de la terre et de la céramique. Les visiteurs ont pu profiter d'un goûter offert par la Mairie de Comprégnac.



JOURNEE EUROPEENNE DES METIERS D'ART

Les plus Beaux Villages de France ont décidé de participer le Samedi 1^{er} Avril à la journée européenne des métiers d'art. L'atelier Terralhas représenté par Eliane Regimbeau et Kaolin Céramique ont eu le plaisir d'organiser cette journée européenne des métiers d'art. C'était l'occasion de découvrir la fabrication de plusieurs objets comme des tasses, des assiettes, des vases



A noter qu' Eliane Regimbeau, potière de la commune a été mise à l'honneur à la boutique de créateurs au 3 Rue du Mandarous à Millau.

CHASSE AUX ŒUFS 09 Avril

La chasse aux œufs a été organisée par l'association Station D41 dans le village, aux abords des jardins communaux de Compregnac et sur l'aire des pyramides. Les enfants ont été à l'écoute des contes et ont eu un grand plaisir à dénicher les œufs



ANNIVERSAIRE DE NOTRE AINEE

Denise Gély a fêté ses 95ans le 11 Avril. Pour célébrer cet anniversaire, une composition florale lui a été offerte par la Mairie en présence de nos deux adjointes Véronique Moréno et Muriel Perez-Vernhettes.



EXPOSITION CAFE COUTURE

Les 29 et 30 Avril ainsi que les 6 et 7 mai avait lieu l'exposition 'Café Couture' à l'église troglodytique de Peyre. L'association a exposé ses dernières créations : sacs, portes monnaies, corbeilles en tissu, pochettes, poupées, dentelle, etc...



FETE DES ASSOCIATIONS 8 MAI

Cette année, la traditionnelle fête des associations avec son vide grenier a été déplacée du 1^{er} Mai au 8 Mai. Cette date sera retenue pour les années futures, du fait que d'autres villages à proximité font la même animation le 1^{er} Mai.

L'association "Tarnaval" s'était occupée à placer plus de 70 exposants pour ce vide grenier et avait proposé le pain cuit au four communal de Peyre.

Ce fut l'occasion d'inaugurer la rénovation de l'Aire De Jeux avec l'animation musicale de l'Echo des Avens et de découvrir la future épicerie.



Nous avons accueilli 'InVd' pour la mobilité douce, où elle nous a gracieusement fait essayer différents vélos de 2 roues à 4 roues, tous équipés d'une assistance électrique.



Zik & Soup animait le village avec sa musique et sa cuisine mobile.



Epi-C était ouverte pour enregistrer les premiers adhérents avec buvette de la brasserie de la Muse.

Station D41 a assuré le spectacle sur le thème de la guerre de Troie.



11 Mai VOITURES ANCIENNES

Les voitures anciennes de SAVA étaient de passage sur la place du Champ communal de Comprégnac. Ce sont les résidents des Charmettes qui ont profité de cette balade le long de la vallée du Tarn jusqu'à Comprégnac pour une pause goûter. Ils ont repris la route par la vallée de la Muse afin de rallier Millau.

POUR NOS AMIS LES BETES

L'ensemble des élus se sent impliqué pour maintenir la propreté sur notre commune. C'est pour cela qu'il était nécessaire de mettre en place des distributeurs de sacs pour nos amis les 'chiens'. C'est chose faite, le 27 mai à Comprégnac au niveau des toilettes publics, ainsi qu'au parking de Peyre et aux toilettes à proximité de l'église Troglodytique.



PRET DE VELO ELECTRIQUE



Le Parc Naturel Régional des Grands Causses a mis à disposition durant deux semaines du 20 Juin au 03 Juillet, trois vélos électriques. Cela a permis aux habitants de pratiquer ce mode de déplacement pour aller à son travail ou l'utiliser comme loisir.

A savoir qu'un service de location de vélo électrique est proposé pour les habitants de la Communauté de Communes de Millau allant de 3 à 6 mois pour un tarif de 1€ par jour

Pour plus d'informations :

<https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/velicausses-la-location-de-velo-longue-duree>

REPAS DES AINES

Le repas des aînés organisé par la municipalité s'est tenu le dimanche 25 Juin à la salle des fêtes de Comprégnac avec la présence d'une trentaine de personnes. Ce repas n'avait plus eu lieu depuis 2019 ! Le menu a été concocté par Véronique et Muriel bien évidemment aidés par d'autres personnes pour la



mise en place. L'apéritif était servi à l'extérieur, tandis que les tables étaient dressées à l'intérieur pour le repas. A la fin du repas, juste avant quelques pas de danses, une animation musicale a été proposée par 2 jeune filles du conservatoire Départemental ainsi qu'un chant lyrique interprété par une artiste locale.



SOUTIEN DE PAIX 03/07



A la demande de l'Association des Maires de France, nous avons répondu présent ce lundi 3 Juillet à 12h pour un rassemblement citoyen sur la terrasse de la Mairie.

Ceci pour témoigner de notre refus du chaos et de la violence, pour soutenir les maires agressés et pour appeler à un sursaut civique. Une dizaine de personnes était présente pour écouter le message du président de l'Association des Maires, lu par le maire, et soutenir cette initiative de paix.

TRAIN AUBRAC EXPRESS 14/07



Le train Aubrac Express était de passage cette année à Peyre le Vendredi 14 Juillet grâce à l'association Eurekart. Un spectacle, animé par Fred Billy et Johnny Seyx de la compagnie Superflu, était assuré dans les ruelles avec des haltes historico-hystériques.

Pour en savoir plus : <https://www.eurekart.fr/>

COURSE CAISSE A SAVONS 15 JUILLET



C'est une première pour la Commune et les alentours de Millau ! Ce Samedi 15/07, une course de caisse à savons a été organisée sur la route de Thérondels d'une longueur de 600m. Le départ avait lieu au niveau du parking du Rocher, et l'arrivée était prévue à 100m au-dessus de l'embranchement de la D41. 22 concurrents étaient inscrits, on pouvait distinguer tous types de 'bolides', artisanaux ou plus professionnels. Trois manches chronométrées ont eu lieu entre 10h et 17h.

La logistique était présente pour pouvoir remonter toutes les caisses après la fin de chaque épreuve. Fort heureusement, aucun accident n'a été déploré car l'organisation a veillé amplement à la sécurité de tous. Les spectateurs étaient présents massivement tout au long du circuit. Les associations se sont investies pour la buvette et la petite restauration.

La journée s'est terminée sur le parking du rocher. Une remise des récompenses a été initiée avec la distribution de nombreux lots offerts par divers commerçants et associations locales. Il s'en est suivi un apéritif et un repas avec l'animation musicale proposée par l'Echo des Avens. Une averse a écourté la soirée qui était prévue sur le parking du Rocher.

Un grand remerciement au coureur local de l'épreuve Damien Regis, initiateur du projet avec son association du Vaucluse CSV84 et aux bénévoles qui ont pu rendre cette journée possible en termes d'organisation et de sécurité. 2ème édition prévue le 23 Juin 2024.

Retour en images :



Nos pilotes locaux : Damien Regis et Evolution 2 sur les deux premières photos.



Les récompenses



La remontée des 'bolides'

ST CHRISTOPHE

La Fête St Christophe a été honorée en l'église de Peyre le 21 juillet. La messe a été célébrée par le père Christophe Battut doyen de la paroisse St Jean XXIII des Grands Causses. Sur le parvis de l'église, les participants et leurs véhicules ont été bénis selon la tradition et ont partagé le verre de l'amitié offert par la paroisse au cantou Aimé Lafon. Il s'en est suivi un repas sous la baume organisé par les Amis pour la Sauvegarde de Peyre

FETE DU PAIN 22/07



L'association Tarnaval organisait la fête du Pain le Samedi 22/07 sous la Baume de Peyre à partir de 19h. Cette fête avait commencé dès le matin avec la cuisson du Pain à partir de 8h au four communal, il était aussi possible d'apporter dans la matinée ses quiches et pâtisseries servant au repas du soir. Le repas était dédié à être partagé entre tous ('tiré du sac') pour l'entrée et le dessert. En plat chaud, il y avait l'alligot saucisse, merguez suivis du fromage, vin et café. Une ambiance festive faisait plaisir à voir. Merci au groupe N'imp d'avoir fait danser les participants.



EXPOSITION EGLISE TROGLODYTIQUE

C'est une tradition, l'église troglodytique ouvre ses portes à plusieurs exposants durant tout l'été.

21/07 au 29/07 : Michel Julliard et les « Zen Tondables », exposition sur des brebis en structure bois, grillage, papier journal ainsi que des toiles colorées et univers fantastiques.

Ces structures en bois sont réalisés lors des ateliers polyvalents et d'ergothérapie du Centre de Santé Mentale de Millau.

CHANGEZ D'AIR

Portée par l'association Eclats Lyriques, la troisième édition du festival « Changez d'airs » au village de Peyre les 27 et 28 juillet a permis aux nombreux spectateurs de découvrir des spectacles variés mélangeant les arts de rue et le chant.

De l'exposition *Phonofolium* de la compagnie *Scénoscome* à l'église troglodytique au *cabaret clandestin* sous la baume en passant par *L'armoire polyphonique* de la compagnie *des Aimants* complété par l'entresort *Murmures* des com-



pagnies *Syrinx* et *Lyricomatic*, plus une sieste musicale en « direct » proposée par *Céline Mistral* ouvrant sur le concert tout en couleur et interactif du *Vedette's club des Boudeuses*, le public a découvert et terminé ce festival au château de Peyre avec le spectacle de la compagnie « *La femme-bilboquet* » : *Operette thérapie* suivie d'un buffet. Une belle réussite pour ce festival estival qui mélange les styles, décale les codes et offre à voir et à entendre. Rendez-vous est pris pour la prochaine édition les mercredi 24 et jeudi 25 juillet 2024.....

Article rédigé par Mr Valentin

CONCERT A L'EGLISE DE COMPREGNAC

L'église Saint Pierre de Comprégnac, accueillait en ce lundi 7 août le quatuor de cuivres « 4Brass » : deux trombonistes et deux trompettistes. Ce groupe a notamment repris le morceau 'Toulouse' de Claude Nougaro. La soirée organisée par Station D41, s'est achevée par le verre de l'amitié servi à la sortie.

EXTINCTION DES LUMIERES

Le 12 août a été marqué par la traditionnelle extinction des lumières sur la Commune pour apprécier la nuit des étoiles.

REPAS ESTIVAL

Ce repas, organisé par le comité des fêtes, a eu lieu le dimanche 20 août à l'intérieur de la salle des fêtes. Il faisait une chaleur étouffante, des ventilateurs ont été installés tout autour de la table. Au menu : buffet de hors d'œuvre, poulet basquaise, fromage et dessert au choix. Malgré cette température, les danseurs s'en sont donnés à cœur joie.



Mel@Form Fitness

J'ai le plaisir d'intervenir depuis septembre tous les lundis soir sur Comprégnac où je propose des cours de cardio et de pilates.

Je suis native de Peyre, ça me tenait à cœur de pouvoir m'implanter dans mon village, pour le dynamiser, créer un lien social, se faire du bien mentalement par l'activité physique.

Je souhaite que l'activité physique soit accessible à un plus grand nombre, que ça ne soit plus une contrainte mais un plaisir.

À travers Melaform mon entreprise je transmets mon savoir avec toute bienveillance, pour que chacun d'entre eux soit satisfait et qu'ils aient envie de pratiquer régulièrement une activité physique pour leur bien-être.

J'ai eu le plaisir également de participer à la chorégraphie d'halloween, avec toutes les personnes de l'organisation de cette magnifique soirée.

Article réalisé par Mélanie Lavabre



FETE HALLOWEEN 31/10



Comme chaque année, les petits et les grands bien déguisés ont déambulé de caves en caves, dans les rues de Comprégnac. Dans chaque cave, on a pu découvrir un conte ou un mime, ainsi qu'un spectacle de jonglerie pyrotechnique à la place du four. Toute la troupe s'est ensuite regroupée devant la salle des fêtes pour écouter un dernier morceau de l'Echo des Avens.

La soirée s'est prolongée dans la salle des fêtes pour la première fois sous l'égide de l'association Epi-C. Les adhérents de l'épicerie et les enfants du village ont pris plaisir à réaliser la décoration de la salle, d'autres ont confectionné des gâteaux. On remercie Dj GuiGui pour l'animation musicale ou tout le monde a pris plaisir à danser jusqu'au bout de la nuit.



FETE DE LA CHATAIGNE



La traditionnelle grillée de Châtaignes organisée par le Comité des Fêtes s'est déroulée le 5 Novembre. Les châtaignes étaient prêtes à la dégustation à l'issue de 2 heures de cuisson, accompagnées d'un bout de fouace et de jus de fruit ou de cidre.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La Cérémonie du 11 Novembre s'est d'abord tenue à partir de 11h devant le monument aux morts de Comprégnac et dans un second temps à Peyre.

Un vin d'honneur a été offert par les élus.



SOIREE SOUPE



L'association Tarnaval a organisé une soirée automnale le 17 Novembre dans la vieille église de Peyre. Toutes les personnes de la commune étaient les bienvenues pour faire mijoter leur 'soupe maison' au four de Peyre. Le four a été allumé dès 12h pour accueillir les premiers plats vers 16h.

La dégustation des soupes et plats chauds ainsi que

des desserts ont débuté après 19h. Les personnes présentes étaient ravies de ce moment de partage et de convivialité. L'expérience sera à renouveler !



QUINE

Cette année encore, le comité d'animation de Comprégnac a organisé le traditionnel quine annuel à la salle des fêtes. Dans une ambiance un peu fraîche (panne de chauffage), l'affluence était au rendez-vous. Filets garnis, jambons, bons d'achats et autres nombreux lots ont comblé les heureux gagnants. Pour la première fois cette année, cette animation a été organisée l'après-midi du 3 décembre.

DECORATION DE NOEL

Comme tous les ans, nos villages scintillent à la nuit venue. Les particuliers autant que les associations décorent avec goût les rues et les balcons. Plusieurs sapins de Noël ont été installés, de multiples guirlandes sont placées pour célébrer la fin de l'année. On peut voir la crèche à l'église de Peyre. Avec un peu d'avance sur le calendrier, la messe de Noël a été célébrée par le Père Christophe en l'église de Comprégnac.



Crèche Eglise de Peyre



Aire de Jeux de Comprégnac



Décoration à Peyre réalisée par les 'Amis de la Sauvegarde de Peyre'



FETE DE LA TRUFFE

Le 17 décembre a été organisée la fête de la Truffe par une magnifique journée ensoleillée, une température clémente et de nombreux stands pour le marché de Noël. Tous ces éléments ont contribué à sa réussite. Une assistance toujours aussi motivée pour venir acheter le diamant noir. Même si la quantité n'était pas à la hauteur des espérances des visiteurs la qualité était bien là. Un chef gastronomique venu du Bosc (Hérault) a pu faire vibrer les papilles des fins gourmets à l'intérieur de la salle des fêtes chauffée.



L'aventure EPI-C !

Suite à un appel à candidatures, en décembre 2022 relayé par la mairie, pour l'aide à la création d'épicerie participative (en collaboration avec Monépi), les Comprégnacois, qui se sont rapidement et fortement mobilisés, ont décidé de se lancer dans l'aventure.

Pourquoi cet engouement ? Un petit rappel des principes permet de mieux comprendre.

- * **Soutenir** un mouvement participatif et solidaire; Épicerie sous forme associative gérée par les citoyens
- * **Valoriser** notre commune et sauver nos villages en recréant du lien social entre les habitants avec de nouvelles et belles rencontres.
- * **Manger Mieux et Bon** grâce à une consommation locale, des circuits courts et de qualité en aidant et valorisant nos producteurs locaux ; les produits sont choisis par les adhérents.
- * **Manger Moins cher** aussi grâce à une épicerie sans charge (soutien de la mairie) et du fait de l'absence de marge des produits (grâce à un distributeur qui a du cœur)
- * **Faire un geste pour l'environnement** et respecter la planète à notre échelle en évitant les trajets « Inutiles »

Et Tout ceci en contrepartie de 2h de notre temps par mois pour la tenue de l'épicerie ou d'autres tâches.

Alors les villageois se sont engagés pour mener à bien ce projet et se sont mobilisés pour restaurer un vieux local communal. Tous ont donné de leur temps, de leur énergie et utilisé leur propre matériel.

L'association EPI-C a reçu des dotations et (il y a quelques semaines) des subventions afin d'aménager et d'agrandir au mieux notre épicerie. Merci au département, à Millau Grands Causses et à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Voici, notre belle réalisation en images.

Janvier 2023 : Début des Travaux



Juin 2023 : Inauguration de l'épicerie





Juillet 23 : EPI-C a été Coup de cœur aux trophées de la solidarité du département ce qui nous a valu un chèque de 500€

Novembre 2023 : 2^{ème} tranches de travaux / 2^{ème} partie de l'épicerie



Et pour finir quelques chiffres :

58 Adhérents, 49 Fournisseurs avec 362 références en rayon et 27000 euros de commandes réalisées par les adhérents depuis le mois de Juin 2023.

Nous pouvons dire sans crainte que c'est un véritable succès collectif.

Alors, un grand MERCI à chacun de vous pour cette énergie étonnante, cette motivation débordante et cette solidarité fantastique à agir dans l'intérêt de la population de notre commune, mis à l'honneur dans l'émission Zone Interdite sur M6 en septembre 2023.

A revoir : [Zone interdite : Système D. solidarité. bonnes idées : la débrouille pour finir le mois 15/12/2023- 6play](#)

Pour EPI-C, l'aventure continue !

Eau potable

D'ici 2026, la compétence de gestion de l'eau potable et de l'assainissement sera transférée à la Communauté de Communes Millau Grands Causses.

Cette dernière a mandaté un bureau d'étude afin de réaliser un Schéma directeur eau-assainissement pour l'ensemble des communes de son territoire.

Ce schéma consistait à faire un état des lieux des installations (captages, stations d'épuration) et des réseaux de distribution ainsi qu'un chiffrage estimatif des études/travaux nécessaires pour entretenir ou améliorer les infrastructures.

Il a été présenté à la Mairie par des représentants de la Communauté de commune au premier trimestre.

Les scénarii présentés suggéraient soit de conserver nos captages d'eau par leur régularisation soit de les abandonner en réalisant des interconnexions à d'autres réseaux de distribution.

Après réflexion et consultation des différents acteurs locaux (Comcom, PNR, Aveyron Ingénierie, SIVOM), nous avons décidé de conserver autant que faire se peut nos captages d'eau.

Pour cela il est nécessaire de les mettre en conformité, soit d'établir des périmètres de protection constituant un moyen efficace pour faire obstacle aux pollutions susceptibles d'altérer la qualité des eaux. Il s'agit pourtant d'une obligation légale datant de 1992 !

Cette procédure aboutit à une déclaration d'utilité publique, celle-ci ayant pour objet :

- d'autoriser la collectivité à dériver les eaux et instituer les périmètres de protection,
- de permettre à la collectivité bénéficiaire des eaux de se rendre propriétaires des terrains sur lesquels est implanté le captage (périmètre immédiat),

Elle permet :

- de s'assurer que tous les moyens sont mis en œuvre pour distribuer de l'eau potable,
- d'instaurer autour du captage des périmètres de protection indispensables pour empêcher la détérioration des ouvrages de prélèvement et pour limiter les risques de pollution de l'aquifère sollicité,
- d'examiner l'incidence du captage sur les milieux aquatiques.

En 2013, une étude hydrogéologique a été réalisée pour les captages de la commune dans le cadre de la première étape de cette procédure. Elle n'a toutefois pas été poursuivie et l'étude en question est désormais caduque.

L'équipe municipale a engagé les démarches pour reprendre la procédure de régularisation qui sera financée à 50% par l'Agence de l'eau.

Un appel d'offre a été lancé avec l'assistance d'Aveyron Ingénierie, et un bureau d'étude a été retenu (notification en décembre) pour réaliser toutes les étapes nécessaires à la mise en conformité de nos captages.

Pour information, nous rappelons les ressources concernées :

- * les sources des Balats de Peyre ;
- * les 2 forages de Peyre ;
- * le puits communal de Comprégnac ;
- * le forage réalisé en 2014 à proximité du château d'eau de Comprégnac et qui n'a jamais été mis en distribution.

Dans ce cadre, une première phase technique sera réalisée pour l'ensemble des captages débouchant sur la définition des périmètres de protection et l'étude de faisabilité (scénarii technico-financiers).

Ce travail sera une aide à la décision confrontant les avantages et les inconvénients de la régularisation de chaque ressource, et du service de l'eau associé, face aux autres alternatives et scénarios (utilisation d'une autre ressource, interconnexion à un gestionnaire d'eau potable voisin). A noter qu'il s'agit d'une étude plus conséquente et complète que celle du schéma directeur de la Communauté de communes Millau Grands Causses car elle se base sur l'avis d'un hydrogéologue agréé et des investigations complémentaires (type traçage).

A l'issue de cette phase, la commune aura tous les éléments pour déterminer quelles ressources (captage) elle souhaite régulariser. La phase suivante (administrative) sera engagée uniquement sur les ressources retenues (elle peut donc ne pas être engagée si aucune ressource n'est maintenue).

La phase administrative sur le(s) ressource(s) retenue(s) permettra l'obtention de(s) arrêté(s) préfectoral(aux) de déclaration d'utilité publique.

Investissement eau/Assainissement

Cette année des investissements importants de réparation et d'entretien ont été menés sur les installations de production/distribution d'eau potable et d'assainissement :

Pour l'eau potable :

- Nettoyage des réservoirs en septembre 2023 par la SAUR pour Peyre et Comprégnac soit un montant de 8778€.
- Réparation d'une fuite à Peyre.

Pour l'assainissement :

- Mise en place d'un contrat d'entretien avec la SAUR, soit un forfait annuel à 3956€ pour 4 visites préventives.

Retour en image sur Entretien et Réparation :



Fuite d'eau réparée à Peyre



Entretien chemin d'accès zone de captage sur Peyre



Entretien Château d'eau de Comprégnac



Avant



Après



Renouvellement de la canalisation d'alimentation : changement tuyauterie qui était bien rouillée et installation d'un by-pass entre l'alimentation et la distribution.

Rejets au réseau d'assainissement, j'adopte les bons gestes !

Après avoir été utilisée pour la lessive, la toilette, la chasse d'eau, le ménage, la cuisine... l'eau est évacuée par les égouts. Cette eau que nous rejetons est appelée « eau usée ». Elle ne doit pas contenir d'objets solides ou de déchets polluants comme les huiles de vidange, la peinture ou les solvants. En effet, ils gênent le bon fonctionnement des ouvrages de collecte des eaux usées puis des stations d'épuration et dégradent le milieu naturel qui reçoit les eaux traitées.

Chaque citoyen peut faire les bons gestes : choisir des éco-produits, utiliser les déchèteries et contrôler ses rejets à l'égout en s'abstenant d'y jeter des déchets solides ou de verser dans l'évier ou dans les toilettes des produits dangereux.

DANS MA CUISINE

Je dois déboucher mon évier

J'utilise de l'eau bouillante et une ventouse plutôt que des produits chimiques !

Je dois changer l'huile de ma frieuse

Je verse l'huile usagée dans une bouteille que je vide à la déchèterie !

Je dois nettoyer ma cuisine

J'utilise des produits respectueux de l'environnement qui sont biodégradables !

DANS LA RUE

Je souhaite me débarrasser de certains déchets alors que je suis dans la rue

J'attends de trouver une poubelle publique pour me débarrasser des déchets solides (papiers, mouchoirs, mégots) !

DANS MA SALLE DE BAIN

J'ai des médicaments périmés ou entamés dans ma pharmacie

Je ne les jette pas dans les toilettes, je les rapporte chez mon pharmacien !

Mon évacuation de douche est bouchée

Je récupère régulièrement cheveux et autres matières organiques et je les mets à la poubelle !

AUX TOILETTES

J'ai souvent des déchets solides à éliminer lorsque je vais aux toilettes ou que je les nettoie

Je ne jette surtout pas dans la cuvette les cotons tiges, les lingettes, les protections hygiéniques ou les préservatifs. Je les mets à la poubelle !

AU GARAGE

Je dois éliminer des produits dangereux (solvants, peintures, huile de vidange, engrais etc.)

Je ne les jette pas à l'égout, je les apporte à la déchèterie pour qu'ils soient traités !

LES OBJETS SOLIDES

Mégots de cigarettes, coudes avariés, protections hygiéniques, lames de rasoir sont à l'origine de problèmes sur les systèmes d'assainissement. Les lingettes sont le nouveau fléau des égouts car elles bouchent les canalisations.



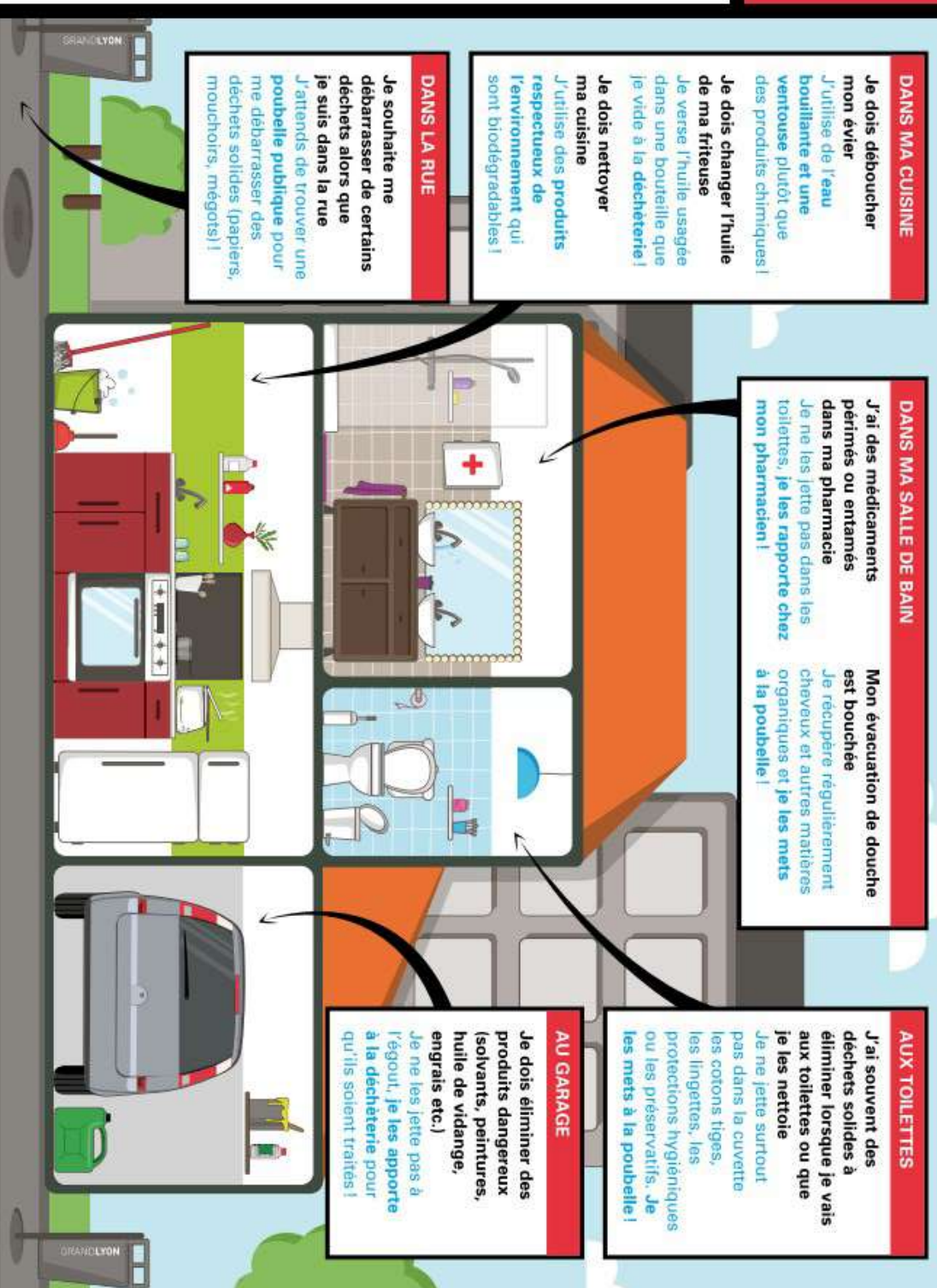
LES SUBSTANCES CHIMIQUES

Elles appartiennent à la catégorie des « Déchets Ménagers Spéciaux » qui nécessitent une prise en charge spécifique. En effet, rejetés aux égouts, ils réduisent l'efficacité des stations d'épuration et constituent une menace pour notre environnement.



LES HUILES ET LES GRAISSES

Elles se déposent et colmatent les égouts, puis diminuent ensuite les performances des stations d'épuration, entraînant le rejet d'une eau moins bien épurée dans le milieu naturel.



Travaux Réalisés/ Entretien

Tout d'abord, on ne peut que féliciter nos deux employés municipaux Cédric Savoye et Eric Navarrin qui sont sur le terrain toute l'année sur nos deux villages Peyre et Comprégnac. Leurs principales tâches à effectuer sont surtout l'entretien de nos stations d'épuration et ils veillent au bon fonctionnement de nos deux châteaux d'eau. On peut aussi les remercier de nous avoir cédé l'ancien atelier municipal qui a permis l'installation de notre épicerie.

Retour sur l'année 2023 :

31/01/23 : **Dalle du hangar** pour accueillir l'atelier des employés municipaux



12/03/2023 : Pose des **bornes de recharge pour les voitures électriques**, à Peyre (Parking de la Rivière) et Comprégnac (Parking de la Pierre Blanche) qui sont devenues opérationnelles le 19/06/2023. Possibilité d'avoir 3 moyens d'accès au service (badge, QR Code, application mobile). Possibilité de recharger 2 véhicules simultanément.

16/05/23 : Merci à Christian Rigler pour ce don à la commune : **un presseoir** mis en valeur, placée à l'entrée de Comprégnac.

Septembre - Novembre 2023 : **Travaux sur la D41** entre le parking de la Rivière et le centre équestre.

La route a été barrée du 04/09/23 au 29/09/23 entre 8h et 17h30 sur les jours ouvrés.

Avant



Elargissement de la route



Les travaux ont duré plus de 2 mois. Ce chantier prévu depuis 2017 est enfin achevé: élargissement sur environ 400m, enrochement et fossés réaménagés bien étudiés pour l'évacuation des eaux, mur de protection en béton coloré allongée le long de la voie ferrée .



Travaux en cours



Fin des travaux

Espérons que cela ne va pas faire augmenter la vitesse des véhicules !



Pose de boîte à dons:

Des boîtes à don en numéraires sont placées sur le parking de la Rivière de Peyre ainsi qu'aux toilettes publics de Peyre. Cela a permis de récolter aux alentours de 400€. Grand merci aux donateurs et à Mme Munoz pour sa belle affiche.



Fin Novembre : Travaux de Réfection voirie communale Rue de la Pause à Peyre



Réfection chemin des Aubignacs



Ces travaux ont été réalisés par Eric et Cédric grâce à la location d'une minipelle et d'un compacteur.

Novembre - Décembre : Cette année, certains de nos administrés se sont montrés volontaires pour la rénovation du **muret de la callade des jardins** de Peyre qui s'était effondré. 12 Peyrelins(ines) ont travaillé Gilles Miquel, Alain Derouet, Clément Régi, Chantal Boulouis, Isabelle Chodowski, Véronique Gentil, Fred Jomier et son fils, Geoffrey Lonjon, Françoise Viala, Floriane Humbert et Marie Odile Munoz. Le groupe de travail a fluctué de 3 à 9 personnes pour 203h citoyennes. Mr le Maire et l'équipe municipal les remercient pour leur investissement.





L' édition d'un nouveau guide "Les Plus Beaux Village de France" est prévue pour le 1er trimestre 2024. Chaque village sera représenté sur une seule page avec une photo. Nous avons fourni ses éléments à l'éditeur.

Une réunion de travail s'est tenue le 8 Novembre qui regroupait les Plus Beaux Village de France" en Aveyron. Cette rencontre a eu lieu à Bournazel en présence de notre troisième adjointe Muriel Perez-Vernhettes qui est titulaire pour la commission Plus Beaux Villages de France.

Voici le compte rendu de cette journée:

Dans le cadre des actions collectives du club des PBVF, nous avons fait évoluer le concept de concours photos des années précédentes en un concours de Reel Instagram.

Les participants devaient réaliser un Reel d'une durée de 15 à 30 secondes, tourné intégralement dans l'un des 10 PBVF de l'Aveyron. Ce concours s'est déroulé cet été du 15 juin au 15 août et a permis de rassembler une soixantaine de productions. Pour notre plus grand plaisir, nous avons reçu des participations d'une très belle qualité !

Après délibération les gagnants du concours Instagram ont publié un Réel de :

1 LA COUVERTOIRADE

2 PEYRE

3 NAJAC

Nouvelle affiche PBVF de l'Aveyron

Proposition de l'ADAT de faire une affiche selon un modèle vintage. Selon un consensus, les maires préfèrent se positionner sur la réalisation d'une affiche composée de photos HD. Il est prévu que cette action soit réalisée avant le 31/12/23.

Exposition PBVF au Salon du Fabriqué en Aveyron

L'ADAT a eu l'opportunité de proposer une exposition photo des 10 PBVF d'Aveyron au Salon du « Fabriqué en Aveyron » qui s'est déroulé le 22, 23 et 24 septembre à Millau.

10 photos ont été exposées, soit 1 par village.

Les photos-tableaux sont actuellement stockées dans les bureaux de l'ADAT à Rodez. Les villages ont la possibilité sur simple demande de pouvoir récupérer temporairement ces photos afin de proposer des expos sur leur territoire, décorer un lieu d'évènement, etc..

Visite de Bournazel

Visite guidée du village en compagnie d'Estelle de l'Office de Tourisme Pays Rignacois

Découverte patrimoniale des ruelles, et des différents éléments architecturaux.

Visite du château, de sa chapelle et de ses jardins.



Obligation Légale de Débroussaillage

Une réunion publique a eu lieu le mardi 3 octobre sur les nouvelles réglementations de débroussaillage sous une faible assistance. C'est dommage car après les incendies de 2022 sur notre territoire, il était nécessaire que la population soit sensibilisée sur les bonnes pratiques à adopter autour de son habitation. Notre intervenant du SDIS12 nous a fait part des obligations de débroussaillage autour des maisons ainsi que de l'élagage des branches basses des arbres et d'éviter tout entrepôt de matériels inflammables. Une voie d'accès libre aussi bien en largeur qu'en hauteur, devant l'habitation est nécessaire afin que les pompiers puissent intervenir en cas de départ d'incendie.

Informations supplémentaires si besoin auprès de la mairie ou en allant sur le site:



https://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/debroussaillage_aveyron/

Sur ce site un guide de débroussaillage est téléchargeable ainsi qu'une carte de l'Aveyron permettant d'identifier les secteurs concernés par les Obligations Légales de Débroussaillage.

Gestion des déchets

Ce sont des photos qu'on ne voudrait pas revoir en cette année 2024. Mais de façon récurrente, on retrouve du tout-venant dans les poubelles noires ainsi que des dépôts sauvages à côté des containers. Nous ne voulons pas incriminer notre population faute de preuve, mais il serait dommage d'en venir à utiliser des caméras de surveillance pour localiser les contrevenants.

On vous rappelle qu'il existe des déchèteries pour éviter ce type de désagrément!

Ces dépôts sauvages ont un coût et sont remontés à nos impôts. Alors évitons les négligences et respectons les employés de la communauté de commune qui transportent nos déchets.

En cette année 2024, ne faudrait-il pas diminuer nos ordures ménagères ? Cela est possible en réservant un composteur par l'intermédiaire de la communauté de communes.

Lien : <https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/gestion-des-dechets/le-compostage-une-idee-fertile>



DECHETERIES info supplémentaire sur le site <https://www.cc-millaugrandscausses.fr> dans la rubrique Gestion des déchets

MILLAU

Lundi au Samedi :
9h-12h et 14h-18h

St GEORGES de LUZENCON

Lundi et Mercredi : 14h-17h
Samedi : 8h-12h

AGUESSAC

Lundi, Mercredi, Samedi : 8h -12h
Jeudi : 14h-18h

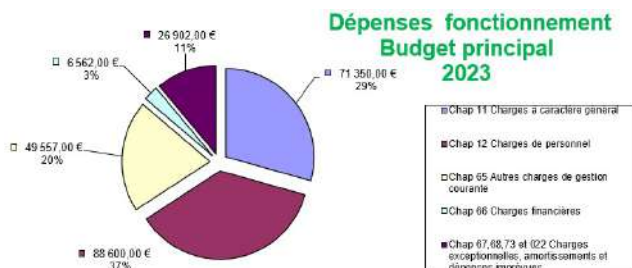
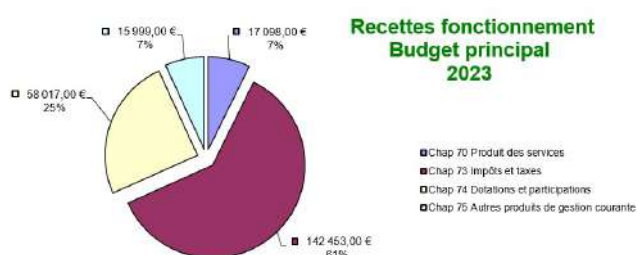
Budget Principal

FONCTIONNEMENT :

Les recettes de fonctionnement sont dans la continuité du budget 2022, la fiscalité est toujours en progression. Le poste des dotations est en augmentation mais ne représente que 25% de la part des recettes.

Les dépenses de fonctionnement sont quasi identiques à celle des années précédentes. Les charges de personnel et charges à caractère général sont les deux postes principaux puisqu'ils représentent 66% du budget.

Recettes Fonctionnement	2022	2023	Ecart	Répartition 2022	Répartition 2023	Ecart %
Total	209 890 €	233 567 €	23 677 €			
Chap 70 Produit des services	17 510 €	17 098 €	-412 €	8,34%	7,32%	-1,02%
Chap 73 Impôts et taxes	130 955 €	142 453 €	11 498 €	62,39%	60,99%	-1,40%
Chap 74 Dotations et participations	49 368 €	58 017 €	8 649 €	23,52%	24,84%	1,32%
Chap 75 Autres produits de gestion courante	12 057 €	15 999 €	3 942 €	5,74%	6,85%	1,11%

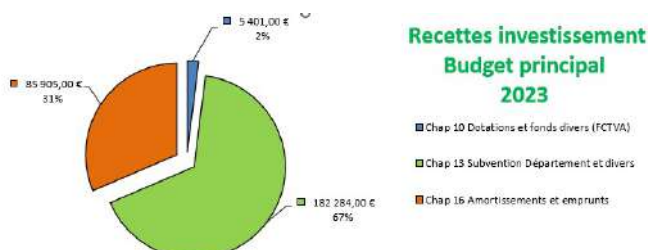
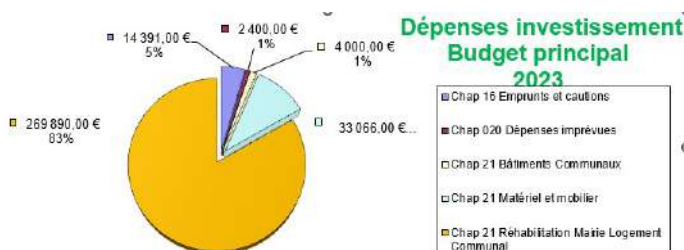


Dépenses Fonctionnement	2022	2023	Ecart	Répartition 2022	Répartition 2023	Ecart %
Total	219 085 €	242 971 €	23 886 €			
Chap 11 Charges à caractère général	69 550 €	71 350 €	1 800 €	31,75%	29,37%	-2,38%
Chap 12 Charges de personnel	89 526 €	88 600 €	-926 €	40,86%	36,47%	-4,40%
Chap 65 Autres charges de gestion courante	38 920 €	49 557 €	10 637 €	17,76%	20,40%	2,63%
Chap 66 Charges financières	5 605 €	6 562 €	957 €	2,56%	2,70%	0,14%
Chap 67, 68, 73 Charges exceptionnelles et amortissements	15 484 €	26 902 €	11 418 €	7,07%	11,07%	4,00%

INVESTISSEMENT :

Le projet de réhabilitation de la Mairie et du logement s'inscrit dans ce nouveau budget d'investissement à partir de cette année 2023. Pour cela, nous aurons des subventions à hauteur de 67%, et le restant sera financé par la commune sous forme d'emprunt.

Dépenses Investissement	2022	2023	Ecart	Répartition 2022	Répartition 2023	Ecart %
Total	35 441 €	323 747 €	288 306 €			
Chap 16 Emprunts et cautions	11 774 €	14 391 €	2 617 €	33,22%	4,45%	-28,78%
Chap 020 Dépenses imprévues	0 €	2 400 €	2 400 €	0,00%	0,74%	0,74%
Chap 21 Bâtiments Communaux	5 667 €	4 000 €	-1 667 €	15,99%	1,24%	-14,75%
Chap 21 Matériel et mobilier	18 000 €	33 066 €	15 066 €	50,79%	10,21%	-40,58%
Chap 21 Réhabilitation Mairie Logement Communal	0 €	269 890 €	269 890 €	0,00%	83,36%	83,36%

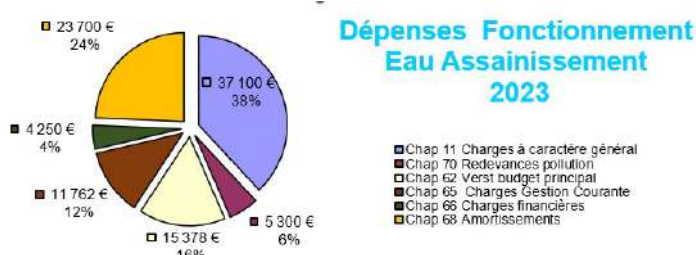
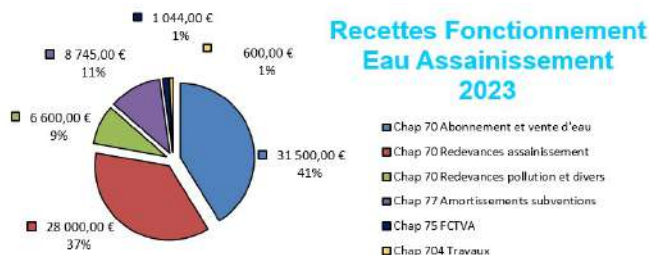


Recettes Investissement	2022	2023	Ecart	Répartition 2022	Répartition 2023	Ecart %
Total	29 441 €	273 590 €	244 149 €			
Chap 10 Dotations et fonds divers (FCTVA)	26 714 €	5 401 €	21 313 €	90,74%	1,97%	-88,76%
Chap 13 Subvention Département et divers	0 €	182 284 €	-182 284 €	0,00%	66,63%	66,63%
Chap 16 Amortissements et emprunts	2 727 €	85 905 €	-83 178 €	9,26%	31,40%	22,14%

Budget Principal de l'eau et de l'assainissement

FONCTIONNEMENT :

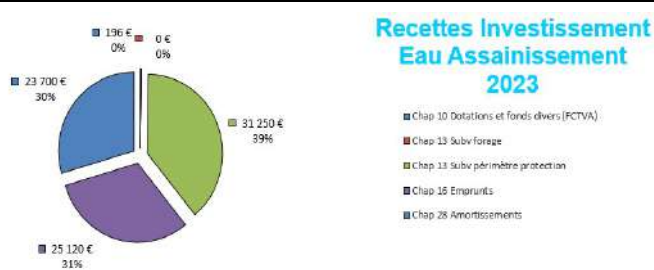
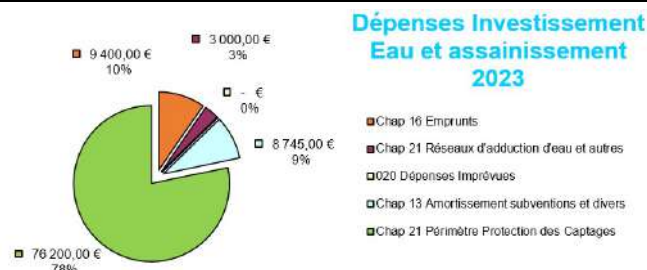
Recettes Fonctionnement	2022	2023	Ecart	Répartition 2021	Répartition 2022	Ecart %
Total	71 445 €	76 489 €	5 044 €			
Chap 70 Abonnement et vente d'eau	29 000 €	31 500 €	2 500 €	40,59%	41,18%	0,59%
Chap 70 Redevances assainissement	25 000 €	28 000 €	3 000 €	34,99%	36,61%	1,61%
Chap 70 Redevances pollution et divers	5 900 €	6 600 €	700 €	8,26%	8,63%	0,37%
Chap 77 Amortissements subventions	8 745 €	8 745 €	0 €	12,24%	11,43%	-0,81%
Chap 75 FCTVA	0 €	1 044 €	1 044 €	0,00%	1,36%	1,36%
Chap 704 Travaux / Autres	2 800 €	600 €	-2 200 €	3,92%	0,78%	-3,13%



Dépenses Fonctionnement	2022	2023	Ecart	Répartition 2022	Répartition 2023	Ecart %
Total	81 574 €	97 490 €	15 916 €			
Chap 11 Charges à caractère général	34 143 €	37 100 €	2 957 €	41,86%	38,06%	-3,80%
Chap 70 Redevances pollution	5 200 €	5 300 €	100 €	6,37%	5,44%	-0,94%
Chap 62 Verst budget principal	15 000 €	15 378 €	378 €	18,39%	15,77%	-2,61%
Chap 65 Charges Gestion Courante	0 €	11 762 €	11 762 €	0,00%	12,06%	12,06%
Chap 66 Charges financières	4 253 €	4 250 €	-3 €	5,21%	4,36%	-0,85%
Chap 68 Amortissements	22 978 €	23 700 €	722 €	28,17%	24,31%	-3,86%

INVESTISSEMENT :

Dépenses Investissement Eau et Assainissement	2022	2023	Ecart	Répartition 2022	Répartition 2023	Ecart en %
Total	54 441 €	97 345 €	42 904 €			
Chap 16 Emprunts	9 080 €	9 400 €	320 €	16,68%	9,66%	-7,02%
Chap 21 Réseaux d'adduction d'eau et autres	19 616 €	3 000 €	-16 616 €	36,03%	3,08%	-32,95%
Chap 21 Périmètre protection	0 €	0 €	0 €	0,00%	0,00%	0,00%
Chap 13 Amortissement subventions et divers	8 745 €	8 745 €	0 €	16,06%	8,98%	-7,08%
020 Dépenses imprévues	4 000 €	0 €	-4 000 €	7,35%	0,00%	-7,35%
Chap 21 Forage COMPREGNAC	13 000 €	0 €	-13 000 €	23,88%	0,00%	-23,88%
Chap 21 Périmètre Protection des Captages	0 €	76 200 €	76 200 €	0,00%	78,28%	78,28%



Recettes Investissement Eau Assainissement	2022	2023	Ecart	Répartition 2022	Répartition 2023	Ecart %
Total	23 631 €	80 266 €	56 635 €			
Chap 10 Dotations et fonds divers (FCTVA)	653 €	196 €	-457 €	2,76%	0,24%	-2,52%
Chap 13 Subv forage	0 €	0 €	0 €	0,00%	0,00%	0,00%
Chap 13 Subv périmètre protection	0 €	31 250 €	31 250 €	0,00%	38,93%	38,93%
Chap 16 Emprunts	22 978 €	25 120 €	2 142 €	97,24%	31,30%	-65,94%
Chap 28 Amortissements	0 €	23 700 €	23 700 €	0,00%	29,53%	29,53%

A.D.M.R. TARN ET MUSE
ASSOCIATION DE SERVICE A DOMICILE

ASSOCIATION LOCALE
ADMR TARN et MUSE:

Maison des Services à Castelnau:
16 Route d'Estalane
12620 Castelnau Pégayrols

Tel: 05 65 58 79 23

E-mail: tarnetmuse@fede12.admr.org

50%
de réduction
d'impôts

Chèque
Emploi
Service
Universel
ACCEPTÉ

Retraités

Jeunes

En couple

Célibataires

Handicapés

Actifs, etc...

- * **ENTRETIEN** : aide au ménage, entretien du linge.....
- * **ALIMENTATION** : courses, aide à la préparation des repas, vaisselle, conseils pour la conservation des aliments et l'hygiène alimentaire.
- * **ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**: favoriser le maintien d'une ouverture sur la vie sociale, soutien psychologique de la personne.
- * **AIDE A LA PERSONNE** : aide au lever, au coucher, aide à l'habillage, à la toilette en complément de soins infirmiers à domicile, aide à la mobilité à l'intérieur ou à proximité du logement, aide à la prise des repas, à la prise des médicaments.



A QUI S'ADRESSER? Les bénévoles qui encadrent l'association sont là pour vous aider à répondre à vos questions et à élaborer vos différents dossiers:

Présidente: Mme ROYER Marie-Claude. Viala du Tarn Tel: 06 88 88 70 59

Vice-Président: Jean-Claude FOURNIER. Montjaux Tel: 06 85 05 16 14

Trésorière: Mme Jacqueline LESCURE Tel: 06 78 76 76 72

Responsable Ressources Humaines: Mme VALENTIN Christiane Tel: 05 65 62 01 00

Responsables: (Référénts comunes)

Castelnau Pégayrols: Mme VALENTIN Christiane Tel: 05 65 62 01 00

Saint Beauzély: Mme Jacqueline LESCURE Tel: 06 78 76 76 72 ou

Mme Nathalie ROBICHON Tel: 06 29 43 77 31

Mme CAZES Colette Saint-Beauzély. Tel: 06 51 70 56 39 ou

Mme PONS Monique Tel: 06 85 37 80 62

Viala du Tarn: Mme ROYER M.Claude. Tel: 06 88 88 70 59 ou Mme Fabre Arlette sur le Viala

Tel:06 11 68 25 54

Montjaux: M. FOURNIER J.Claude Tel: 06 85 05 16 14 ou Mme Nadine ANDRIEU Tel: 06 34 95 78 73

BUDGET Communal pour les jeunes

Aide aux sports et à la culture

La participation de la commune pour les activités est accordée pour les enfants de 6 à 16 ans sur présentation du justificatif d'adhésion ou de la licence (Gymnastique, Hand-Ball, Football, Rugby, Natation, Escalade, Musique, Dessin...).

Aide pour la cantine scolaire

La commune participe aux frais de cantine scolaire pour les enfants du primaire.

Le prix du repas au 01/01/2023 pour les enfants non domiciliés sur la commune de Millau s'élève à 5,95 €.

L'aide de la Mairie varie en fonction des revenus de la famille selon le barème suivant :

Il est à noter que cette année, entre en vigueur la cantine à 1€.

Montant Licence / Adhésion	Montant participatif de la commune en 2022-2023	Montant participatif de la commune en 2023-2024
Inférieur à 150€	38€	41€
Entre 150 € et 300€	49€	52,50€
Supérieur à 300€	60€	64€

Quotient familial	Montant participatif de la commune 2023	Montant participatif de l'état 2023
Tranche A : Inférieur ou égal à 1000€	1,95€	3€
Tranche B : entre 1001€ et 1399€	0,35€	0€
Tranche C : à partir de 1400€	0€	0€

Vie Associative

Comité d'Animation Comprégnac :

Année de transition pour le CAC. Le transfert de la salle des fêtes, construite par les membres du CAC bénévolement, sur un terrain, bien de section des habitants de Comprégnac, à la Commune de Comprégnac est le point majeur de l'année. Le CAC continuera à assurer les réservations au nom de la mairie qui percevra les locations. Tout l'entretien du bâtiment, électricité, chauffage, eau, gaz, etc... seront du ressort de la Commune qui envisage une rénovation du bâtiment. Tout le matériel et mobilier restent propriété du CAC. Avec le décès de son Président Jacky Berthomieu, suivi quelques semaines plus tard de celui de Denis Vernhettes, membre fondateur et bénévole très impliqué dans l'association durant de très nombreuses années, le CAC a été durement touché. Le Comité d'Animation de Comprégnac, fort de quelques nouveaux adhérents a par ailleurs, renouvelé le frigo du bar, le lave vaisselle et les résistances du four électrique, une remise en état qui s'imposait. Toujours les mêmes animations, mais aussi la participation à la course de caisses à savon sur le site de Peyre, un plus à renouveler.

Contacts : Roger LAFON

Café-Couture-Peyre :

Notre café couture a vu le jour en 2019 et nous sommes installés à la salle communale de Peyre.

Nos Cousettes œuvrent dans la joie et bonne humeur 2 jrs/semaine lundi et jeudi matin.

Nous sommes dans le partage des connaissances, à l'écoute des autres et surtout dans des savoirs faire et de la solidarité.

Nous avons fait une exposition sur 2 weekends en Mai et avons reçu près de 1 150 personnes.

Nos projets c'est une exposition en mai 2024, recevoir une semaine un groupe de personnes effectuant de la dentelle dite de Frivolité début juillet, continuer notre activité dans la salle communale, nous avons actuellement 19 adhérentes, qui par manque de Marché de Noël à Peyre iront exposer sur d'autres Marchés alentours.

Contact : Marie-Hélène Manguin. Tel : 06.18.29.03.60

Association des Trufficulteurs de l'Aveyron,

ex Association Maison de la Truffe et ex Syndicat des Trufficulteurs de l'Aveyron.

Nouvelle association et nouveau logo. L'Association Maison de la Truffe qui regroupait les mêmes adhérents que le Syndicat des Trufficulteurs de l'Aveyron a fusionné avec ce dernier pour ne faire qu'une entité : « Association des Trufficulteurs de l'Aveyron ». Des nouveaux statuts, un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau logo. La nouvelle association qui regroupe quelques 165 adhérents étend son activité sur tout le Département, le siège social restant à la Maison de la Truffe à Comprégnac. Elle a pour mission de s'occuper de la Maison de la Truffe, de la « plantation pilote » intercommunale, et de favoriser les nouvelles plantations en encourageant et formant avec le concours de techniciens trufficoles venus du Lot, les truffi-



culteurs qui en expriment le besoin. L'organisation de la Fête de la Truffe, événement incontournable dans le Sud Aveyron en décembre, les foires et marchés et un partenariat avec la section hôtelière du lycée de Millau sont aussi parmi ses priorités. Un plus pour notre commune qui se voit ainsi projetée sur le devant de la scène du commerce culinaire, en attendant un label reconnu...

Contacts : Mathieu RIVIERE, Roger LAFON, Véro MORENO.

Les Amis pour la Sauvegarde de Peyre :

2003-2023 : l'association fête cette année les 20 ans de sa création. A son origine, des habitants et sympathisants attachés à leur village avec une volonté de préserver son patrimoine bâti et culturel. Beaucoup de chemin parcouru et de belles réalisations : électrification des cloches, verrière de l'église St Christophe, rénovation de la fontaine Cazotte, mise en valeur de la Baume et du four à pain grâce à un éclairage led, sans compter les nombreuses expositions et ainsi que la participation aux animations locales.

Rétrospective 2023 : malgré une équipe très restreinte sur Peyre, l'association a participé à la fête des associations le 8 mai avec un stand de restauration rapide (grillades et sandwiches), puis le 15 juillet à la course de caisses à savon (restauration rapide) et enfin St Christophe (saint patron de Peyre) a été fêté le vendredi 21 juillet 2023. Après la messe et le verre de l'amitié offert par la paroisse, la soirée s'est prolongée sous la Baume avec un repas convivial dans une ambiance toute estivale.

Comme chaque année, l'esprit de Noël s'invite dans le village de Peyre. Les petites mains de l'association se sont investies pour créer des décorations originales et garnir les sapins mis à disposition par la Mairie. Cette ambiance invite à déambuler dans Peyre pour parcourir le village et visiter l'église paroissiale où les bénévoles de la paroisse st Jean XXIII ont installé la traditionnelle crèche. Des chants de Noël accompagnent votre moment de recueillement et de paix.

Ouverture du dimanche 24 décembre 2023 jusqu'au jour de l'Épiphanie.

Toutes les équipes vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, espoir et sérénité pour 2024.

Contact : Angèle HATSCH-06 60 08 55 59

Tarnaval :

L'Association "TARNAVAL" a été créé avec la volonté de dynamiser et animer le temps libre des habitants de notre commune. Son but est de favoriser le vivre ensemble dans un esprit de rassemblement.

Notre association propose une large gamme d'activités pour tous les âges et tous les goûts. Que vous soyez passionné de sport, de culture, d'arts, de musique ou simplement en quête d'échanges conviviaux, vous trouverez forcément votre bonheur parmi nos propositions.

Les membres du conseil d'administration sont ouverts à toutes les nouvelles activités souhaitées par ses membres et font le maximum pour les mettre en place.

Nous organisons régulièrement des repas festifs et des rencontres conviviales afin de renforcer les liens entre les habitants de la commune. Ces moments de partage permettent de créer un véritable état d'esprit Comprégnacois, fondée sur le respect, la solidarité et le plaisir d'être ensemble.

La forte implication des bénévoles de Tarnaval dans la fête des associations du 8 mai 2023 en organisant le vide grenier en est une preuve et a fait que ce fut une réussite.

Nous avons aussi organisé la traditionnelle « Fête de pain », et participé activement au tournage de l'émission télévisé « Échappées belles » diffusée sur la chaîne TV France 5 le 25 novembre 2023 à 21h00.

Le 17 novembre les adhérents, habitants, sympathisants ce sont une nouvelle fois retrouvés dans ce lieu exceptionnel qu'est la vieille église de Peyre. Nous y avons partagé et dégusté les soupes cuites longuement au four à pain de Peyre dans une ambiance familiale et chaleureuse. Le Beaujolais nouveau était aussi de la fête.

Notre association est ouverte à tous, moyennant une symbolique cotisation annuelle. Que vous soyez résident permanent, nouvel arrivant ou simple admirateur de notre belle commune vous êtes les bienvenus. Notre objectif, offrir un espace d'épanouissement et de divertissement pour tous.

Rejoignez-nous dès maintenant et participez à nos activités, pour vivre des moments agréables et enrichissants en compagnie de vos voisins et amis. Ensemble, animons notre temps libre et renforçons les liens qui nous unissent.

Notre prochaine assemblée générale ordinaire se déroulera début janvier 2024 aux alentours de l'épiphanie.

Contacts : 06 07 09 90 57 ou tarnavalasso@gmail.com

L'Echo des Avens :

Echos de l'Echo.

L'année 2023 a été particulièrement fertile pour l'Echo des Avens, avec une résidence à Conques, un séjour au Portugal, des JAMS époustouflantes à Saint-Georges de Luzençon... sans parler des nombreuses sorties dans la région, de l'Aubrac aux Pyrénées-Orientales, des fêtes villageoises, des animations de soutien aux associations. L'équipe des musiciens a beaucoup rajeuni en raison de l'arrivée de nouveaux talents, accélérant ainsi l'évolution d'un répertoire qui s'enrichit chaque année.

Comprégnac n'a pas été en reste dans le calendrier des sorties de la fanfare, qui y a célébré et organisé la Saint-Cochon en janvier, qui a été très présente lors de la fête des associations du 8 mai, et qui a pris en charge la fête des enfants de Halloween.

Le siège social de la fanfare reste fixé à Comprégnac, mais une petite révolution a été décidée lors de l'assemblée générale du 11 novembre : le bureau classique de l'association est remplacé par une direction collégiale de sept membres, appartenant tous à la nouvelle génération de fanfarons. Citons ici les mots du dernier président en exercice, qui exhorte la fanfare à « continuer à fanfaronner, car notre musique vivante et colorée enchante la rue, incite au *carpe diem* et nous emmène vers un mode plus ouvert à l'altérité ».

L'aventure est donc loin d'être finie pour l'Echo des Avens, qui a soufflé ses 34 bougies en 2023, et dont quelques membres vont fêter la nouvelle année 2024 au Sénégal sous la bannière de Tambourfanfare.

Siège social : l'Echo des Avens, rue du Tioulas, 12100 Comprégnac

Contact et informations : contact@echodesavens.fr

06 72 15 59 23 – papetmonier@orange.fr

www.echodesavens.fr



Station D41 : association d'animation culturelle du village et alentours.

Station D41 a marqué le coup ce 8 mai avec :

A 12h, parade costumée avec char -photo ci-contre- et animalerie allant de la place de la fontaine au parking de la salle des fêtes. Une histoire qui commence par des batailles à l'épée et qui finit dans l'au-delà avec une danse en farandole avec son ancien ennemi

A 15h, Marionnettes kamishibai -théâtre de papier japonais- à la salle du château puis atelier dessin : sujet « la chèvre », l'effigie de Comprégnac



SPECTACLE DE FIN DE RESIDENCE STAGE CLOWN

Plébiscité par les participants de l'édition précédente, Nico le clown a animé le stage de cirque. Le point d'orgue de ce stage a été donné le 3 novembre à 16 heures avec 45 minutes d'enchaînements d'acrobaties fluides et spectaculaires.

Contact : Sandrine Strasser - Présidente

sandrinhappy12@gmail.com ou 0565623582 ou 0680412873

EVOLUTION VERS LES TEMPS MODERNES

Electrification -- Chemin de Fer -- Eau potable --

Le réseau ferré français date de 1842. Il reliait d'abord les grandes villes puis viendront les zones rurales après 1880.

Sous une grande pression du département, le désenclavement de l'Aveyron s'achève relativement tôt. Ainsi en janvier 1861, Mr le Maire invite le conseil à s'associer à la chambre consultative des arts et manufactures et prend une délibération analogue. Le conseil adopte les motifs et les conclusions de la délibération de la chambre consultative des arts et manufactures. Il s'associe au vœu qui est exprimé à l'effet de solliciter le prolongement du chemin de fer de Rodez duquel dépend le sort de nos industries et de notre agriculture.

Le conseil exprime aussi quelques vœux : considérant que le chemin de fer sera construit sur un parcours de trois kilomètres sur les meilleures terres et que sans une station les habitants n'auront que les inconvénients et aucun avantage.

Il demande une station à Peyre et un pont à double usage pour remplacer le bac qui ne suffit plus (et d'avis que le département doit profiter du passage du chemin de fer pour effectuer ce pont à double usage sous peine de laisser échapper une occasion d'économie qui ne se présentera peut-être jamais plus). Malgré ces arguments probants le pont à double usages **restera** un rêve.

La voie ferrée est inaugurée en 1874 et la halte de Peyre le 4 août 1875. L'ouverture de la halte donne un nouvel élan à Peyre et mène à la construction de plusieurs nouvelles maisons et aussi à quelques nouvelles activités économiques.

Les deux villages de la Commune seront électrifiés assez tôt, profitant de l'électrification du chemin de fer de Béziers à Millau. En août 1927, le conseil donne son accord à l'électrification de la commune par le Syndicat de l'électrification de la vallée du Cernon. On l'utilise d'abord pour l'éclairage : pour cinq lampes à Comprégnac et deux à Peyre.

C'est étonnant de constater que d'autres possibilités ne seront utilisées que beaucoup plus tard. L'exemple le plus saillant est l'approvisionnement de l'eau potable. De tout temps les fontaines de Peyre et de Comprégnac ont été insuffisantes en périodes de sécheresse. L'électrification créait les moyens pour construire un réseau d'eau potable. Il faudra de longues décennies pour que Mr l'ingénieur du génie rural donne une proposition et dix ans de plus pour que le réseau soit mis en service. A cause de ces retards Comprégnac et Peyre seront parmi les derniers villages ruraux desservis en eau potable en 1977.

Informations extraites du livre : L'Enigme de Comprégnac de Maarten De BOER.

Rêvons un peu...

Le conseil municipal étudie la faisabilité de traverser le tarn sur un bac à chaîne.



On en parle...

En ce début d'année 2024, il se murmure qu'un jeune couple de Comprégnac est en train de réfléchir sur un projet de bistrot itinérant type 'FoodTruck'. Ce projet aura pour but de remettre le bistrot au centre des villages autour de Millau. On leur souhaite que cela puisse se concrétiser...

Vie locale

Bienvenue aux nouveaux habitants

Mariages à Comprégnac :

A Comprégnac

11 Novembre : William GAMEL et Isabelle VERNHETTES

PACS :

A Comprégnac :

24 Juillet : Mélanie BASCOUL & Paul VIELCANET Route de Théronnels à Peyre.

18 Août : Sandrine AMBROSI & Guillaume GIRARDI route de Théronnels à Peyre

Naissances 2023 :

7 Avril : à Toulouse Léo fils de Cyndie BERTHOMIEU et de Joris ROUSSEL,

4 Mai : à Talence (Gironde) d'Emile fils d'Anna MONIER et de Charles VANDENBERGHE,

14 Mai : à Millau Liam CLERC/BUSSE fils d'Anna BUSSE,

23 Septembre : à Toronto Sacha fils de Laureline ARNAUD et d'Alexandre BIGOT.

COMMUNE de COMPREGNAC

☎ 05 65 62 31 06

✉ compregnac.mairie@wanadoo.fr

ACCUEIL du PUBLIC

Lundi de 14h15 à 18h15

Mardi de 14h15 à 18h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Pour vos suggestions ou pour signaler un dysfonctionnement :

cahier en mairie ou message sur le **site officiel**

**Retrouvez-nous sur le site de la
Mairie**

<http://www.compregnac12.fr/>



<https://www.facebook.com/plusbeauvillagedefrance>



Décès 2023 :

19 Janvier : à Comprégnac, Philippe TORNOS à 60 ans.

9 Avril : à Millau, Jacky BERTHOMIEU à 64 ans.

13 mai : à Narbonne, Aline ROUFAC à 86 ans.

19 juin : à Millau, Denis VERNHETTES à 67 ans.

18 Août : à Saint Affrique, Raymonde BUSSE à 91 ans.

14 Octobre : à Millau, Simone MIQUEL née VERNHETTES à 84 ans.

29 Octobre : à Meyrueis, Robert FRAYSSE à 87 ans.

Vos avis sur la vie de notre commune

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, pour faire avancer la vie de la commune.

Nous vous rappelons que depuis 2022, il existe une boîte mail citoyenne dédiée à toutes vos remarques, les nouvelles idées des administrés sont les bienvenus pour alimenter nos réunions de travail sur les thèmes de l'environnement, l'écologie, la mobilité, les équipements, les travaux.

citoyens.compregnac@orange.fr

La boîte à idées est un outil permettant de servir l'intérêt général.

Ne seront recevables que les contenus allant dans ce sens.

Nous vous remercions d'avance de votre participation



Une liste de mail et un groupe WhatsApp ont été créés, si vous souhaitez y figurer, faites le nous savoir via l'adresse citoyenne ou par courrier.



Les électeurs auront jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour s'inscrire sur les listes électorales de leur commune, leur permettant ainsi de prendre part aux élections européennes de 2024.

**Les employés municipaux et le conseil municipal vous présentent
leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**